

Communiqué de presse

Samedi 19 juin 2021

Le gouvernement doit garantir la parfaite information des électeurs !

Dans de nombreuses communes, les candidates et candidats aux élections départementales et régionales constatent que les documents officiels de propagande électorale (professions de foi et bulletins de vote) n'ont pas été distribués aux électeurs. Dans un contexte sanitaire qui a fortement réduit la capacité à faire campagne ces documents sont d'autant plus indispensables pour éclairer le choix de nos concitoyens.

Malgré les nombreuses alertes qui sont remontées au comité de suivi des élections mis en place par le ministère de l'intérieur, et les assurances qui y ont été apportées, la défaillance du service public national des élections est inacceptable et ne peut qu'alimenter l'abstention !

Ce service public qui reposait naguère sur les préfetures et la Poste a été en grande partie privatisé mais les prestataires ne semblent pas avoir d'obligation de résultat garantissant que tous les électeurs reçoivent en temps et en heure, peu avant le dimanche du vote, l'ensemble des informations nécessaires.

Nous sommes d'autant plus inquiets que le problème risque de se poser à nouveau au second tour pour lequel les délais de distribution sont particulièrement contraints.

Nous appelons Gérald Darmanin à se saisir de toute urgence de cette question et à mobiliser des moyens exceptionnels afin de satisfaire aux règles élémentaires de la démocratie.

Contacts presse :

AMF

Marie-Hélène Galin marie-helene.galin@amf.asso.fr – 06 80 18 61 66

ADF

Brice Chauveau bchauveau@epoka.fr – 01 45 49 33 11

Régions de France

Violaine Hacke vhacke@regions-france.org – 06 28 47 53 55